

Risques naturels

Chiffres-clés en 2003

- Risque d'inondation : **11** communes prioritaires, **11** communes concernées ;
- Risque de mouvements de terrain : **10** communes concernées (0 prioritaires) ;
- **68** déclarations de catastrophes naturelles depuis 1982.

Source : DDRM de l'Eure (2003), Base de données Corinte

L'Eure occupe une place relativement modeste dans l'échelle des départements à risques. Néanmoins, le risque, qu'il soit naturel ou technologique, n'est pas nul.

Les risques naturels sont dus aux risques d'inondation et aux risques liés aux mouvements de terrains (bétoires et marnières).

Les inondations

Les crues dans le département de l'Eure correspondent à un phénomène naturel, toujours présent et évolutif. Les inondations sont principalement de deux types :

- Par débordement direct : le cours d'eau sort de son lit mineur pour occuper son lit majeur.
- Par débordement indirect : les eaux remontent par effet de siphon à travers les nappes alluviales.

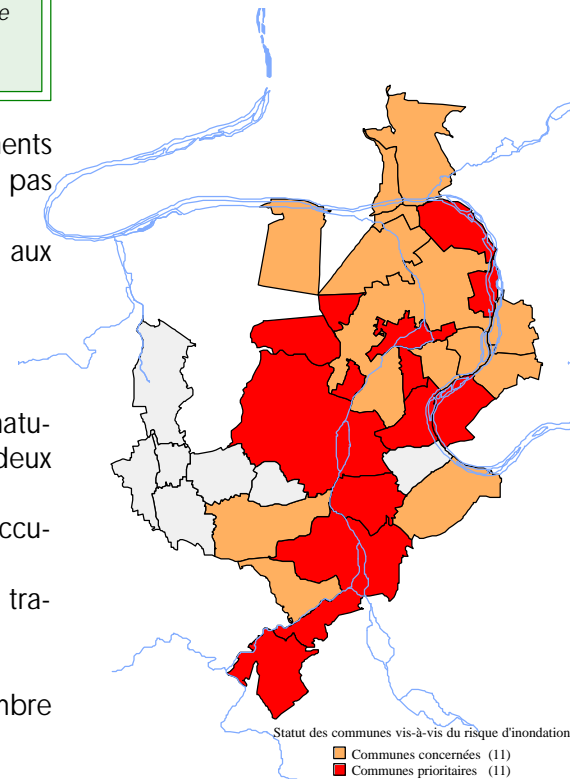
Les risques de crue débordante concernent la période hivernale de décembre à mars.

A ces phénomènes de crue, s'ajoutent des problèmes d'inondation liés aux ruissellements concentrés en provenance des plateaux.

Divers facteurs aggravent le phénomène de pluviosité :

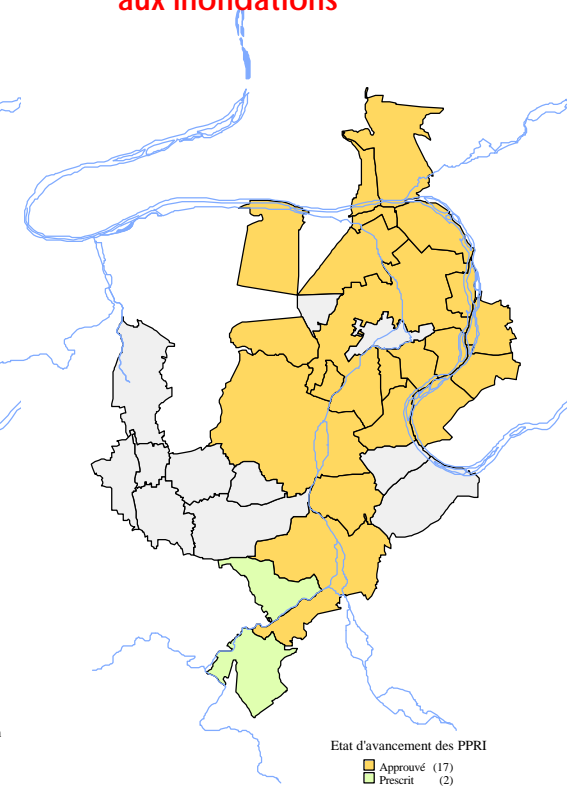
- Les aménagements urbains ;
- L'imperméabilisation des surfaces ;
- La disparition des infrastructures paysagères agricoles (mares, fossés, haies...) ;
- La disparition des champs d'expansion des crues ;
- Le mauvais entretien d'ouvrages hydrauliques anciens ou de certains cours d'eau ;
- Les marées pour la Seine.

Les communes concernées par le risque d'inondation



Source : Document départemental des risques majeurs, mars 2003

Etat d'avancement des Plans de prévention des risques liés aux inondations



Source : DDE 27, mars 2004

En ce qui concerne les crues, des mesures ont été prises pour améliorer les conditions d'écoulement des cours d'eau, et il n'y a pas eu de variation sensible du phénomène au cours des 100 dernières années.

Dans le cadre de sa compétence «rivière», la communauté d'agglomération a réalisé, et réalise, des études hydrauliques de l'Eure afin de mieux connaître son fonctionnement et d'élaborer un programme d'actions qui permet de lutter contre les inondations tout en respectant le milieu naturel.

Au-delà de l'entretien, des travaux de réhabilitation de berges, des reconstructions d'ouvrages et des aménagements de zones d'expansion de crues sont réalisés.

Longueur de berges réhabilitées en 2003

	Berges réhabilitées (en ml)	Technique employée
Le Vaudreuil	350	Génie végétal
Louviers	200	Palplanches

Source : CASE, 2003

Ouvrages hydrauliques réhabilités en 2003

	Ouvrages réhabilités	Technique employée
Louviers	1	Reprise des mécanismes

Les inondations liées au ruissellement pluvial en provenance des zones agricoles se sont généralisées et touchent de plus en plus de communes.

Une étude globale sur l'ensemble des bassins versants de la CASE a été lancée et doit aboutir à des propositions d'aménagements et des préconisations d'actions courant 2004.

Cependant, des travaux d'aménagements reposant sur des techniques d'hydraulique douce ont déjà été réalisés.

Aménagements de lutte contre les inondation réalisés et projetés

	Type	Nombre/longueur	Commune
Aménagements réalisés	Mares	4	Surtauville, La Haye-Malherbe
	Haie-talus-fossé	100 ml	La Vacherie
Aménagements projetés	Mares	2	Surtauville, La Haye-Malherbe

Source : CASE, 2003



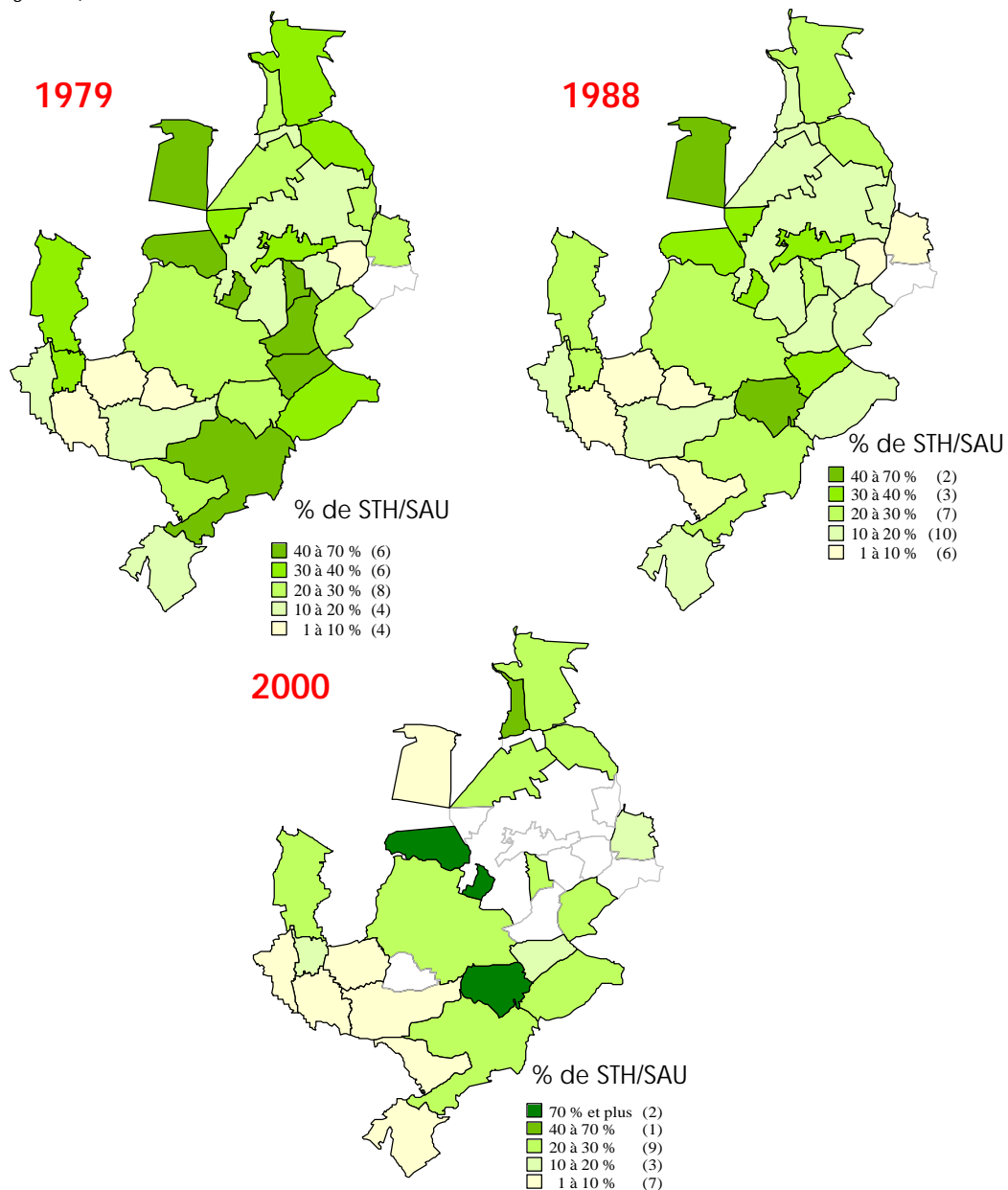
Une création de mare à La Haye-Malherbe.

L'évolution de la surface toujours en herbe

Sur le territoire Seine-eure, comme partout ailleurs dans la région, le recul des prairies au profit des cultures est flagrant. La disparition de ces zones «tampon» vis-à-vis du ruissellement pluvial, favorise et accentue les problèmes d'inondation.

Evolution de la surface toujours en herbe par rapport à la SAU

(Les communes en blanc possèdent moins de 3 exploitations d'où le caractère confidentiel des données agricoles)



Les mouvements de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il est dû en Haute-Normandie à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Les mouvements de terrain peuvent se traduire :

- * En plaine, par :
 - Un affaissement plus ou moins brutal des cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières, marnières...) ;
 - Des phénomènes de gonflement ou de retrait liés aux changements d'humidité de sols argileux (à l'origine de fissurations du bâti) ;
 - Un tassement des sols compressibles (vase, tourbe, argile...) par surexploitation.

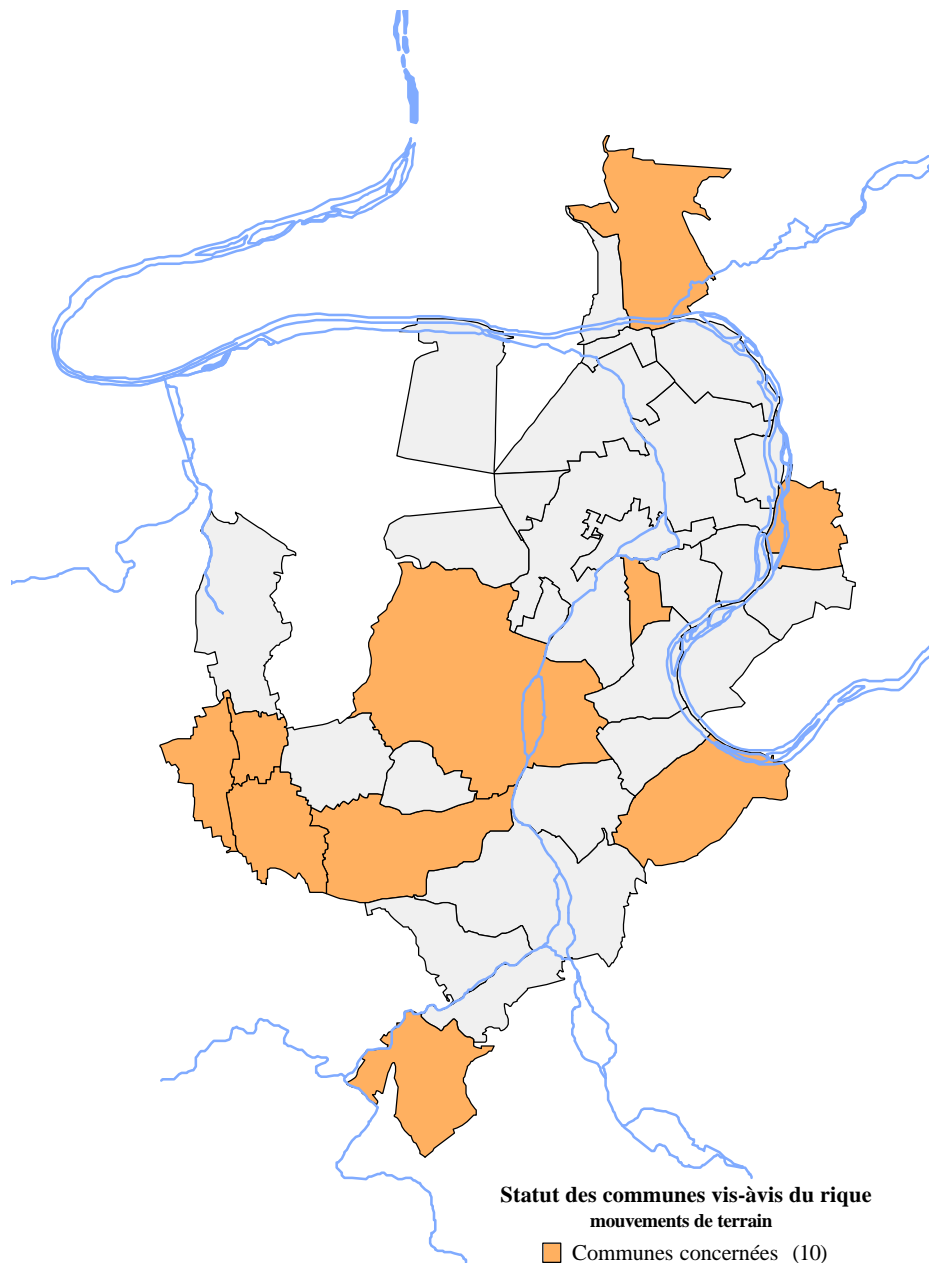
- * En vallée :
 - Des glissements de terrain ou écroulements de falaises.



Les ouvertures de marnières font partie des risques naturels de mouvements de terrain.

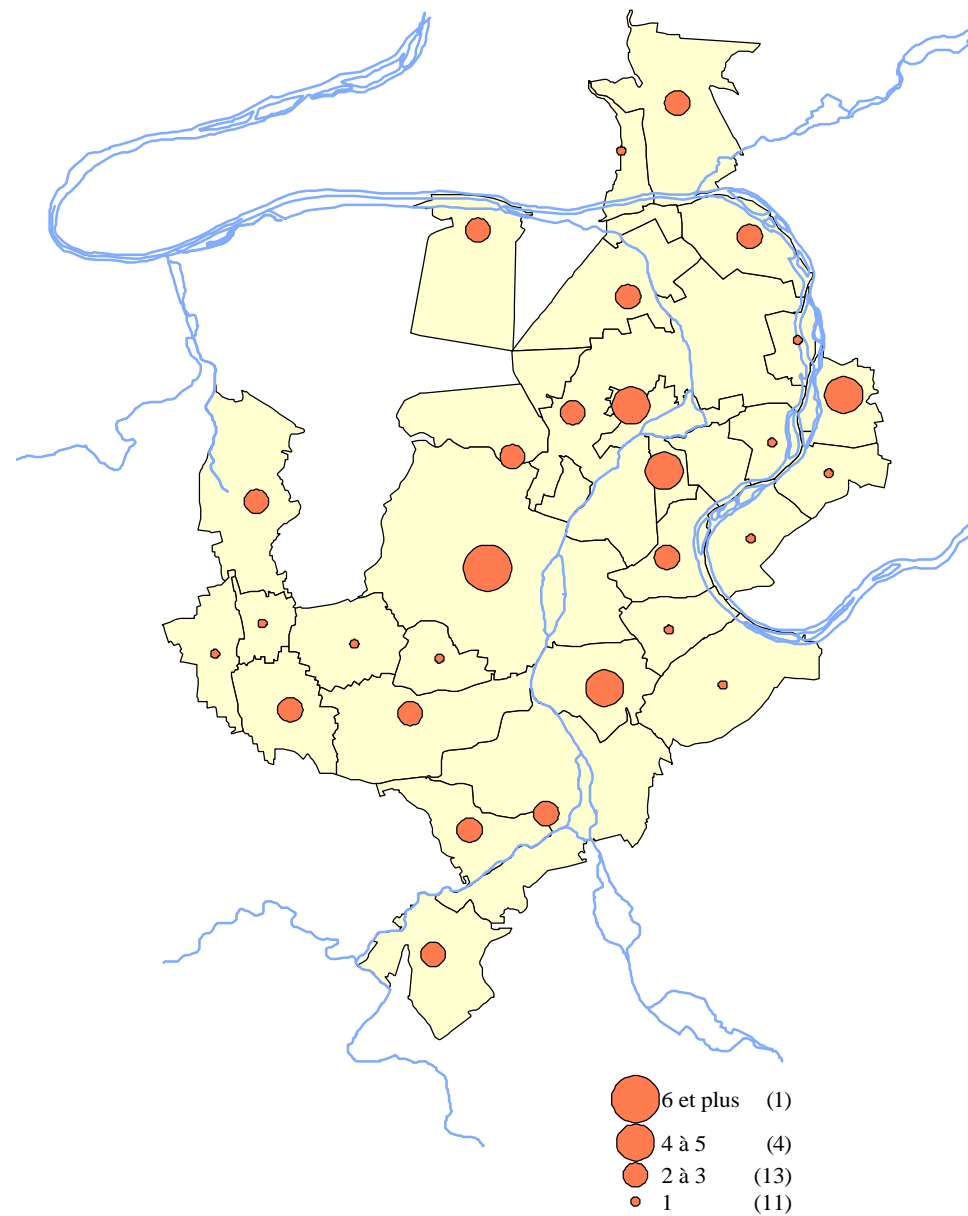
Source : Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 - Cartographie : AREHN, octobre 2003

Les communes concernées par le risque de mouvements de terrain



Source : Dossier départemental des risques majeurs, mars 2003 - Cartographie : AREHN, janvier 2004

Les arrêtés de catastrophes naturelles liés aux inondations depuis 1982



Source : Base de données Corinte, juin 2003 - Cartographie : AREHN, janvier 2004

> Voir aussi

- > www.prim.net : Corinte est une base de données réunissant des informations sur les risques par communes, les avancements des procédures réglementaires, les arrêtés de catastrophes naturelles...
- > <http://www.bdcavite.net> : base de données sur les risques cavités souterraines
- > <http://www.bdmvt.net> : base de données sur les risques mouvements de terrain
- > <http://www.soleteau.fr.st>
- > [*La surface toujours en herbe*](#) sur le *Tableau de bord régional*
- > [*Risques technologiques*](#) sur le *Tableau de bord territorial*